

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

La Charte de la Ville de Montréal prévoit que le maire de l'arrondissement doit faire un rapport sur la situation financière quelques semaines avant l'adoption du nouveau budget.

Ainsi, tel que le prévoit la Charte, je vous sou mets mon rapport sur l'exercice financier 2012 et nos projections pour l'année 2013. Quant aux orientations budgétaires pour l'année 2014, l'indication actuelle est à l'effet que nous n'aurons pas d'ajustement pour faire face aux indexations des contrats et des salaires. Cependant, cette orientation ne sera définitive qu'après les élections de novembre prochain.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT – RÉSULTATS 2012

Le budget de fonctionnement est celui à partir duquel l'arrondissement assure la prestation régulière des services aux citoyens, tels que l'entretien de la voirie et des parcs, les activités de loisirs, les bibliothèques ou la collecte des déchets, pour n'en citer que quelques-uns.

Pour 2012, l'arrondissement avait reçu de la ville centre, une dotation budgétaire de 25 030 600\$ pour les dépenses et de 1 263 400\$ pour les revenus. À l'instar des années antérieures, la dotation était insuffisante pour réaliser nos opérations et maintenir la qualité des services dispensés aux citoyens. Aussi, nous avons dû prévoir une taxe locale pour déposer un budget en équilibre. En tenant compte de cette taxe, nous avons débuté l'année 2012 avec un budget de 29 031 800\$.

Nous avons terminé l'exercice financier 2012 avec des dépenses de 29 744 400\$, des revenus de 1 726 000\$ et des ajustements financiers de 122 300 \$ pour terminer avec un écart défavorable de 181 000\$ par rapport aux prévisions budgétaires. Cet écart s'explique particulièrement en raison des fortes chutes de neige. N'eût été de ce surplus de précipitations et grâce à la gestion rigoureuse de nos dépenses, nous aurions atteint l'équilibre budgétaire.

BUDGET D'IMMOBILISATION 2012

En 2012, une enveloppe de 5 994 000\$ nous a été allouée par la Ville pour réaliser des projets d'immobilisation. Parmi les projets réalisés, notons;

- Les travaux d'aménagement du parvis extérieur et la réfection du stationnement et de l'accès routier de la mairie d'arrondissement;
- Les rénovations au Centre Roger-Rousseau;
- Le réaménagement du parc Goncourt et des terrains de tennis au parc Des Roseraies;
- Des travaux de réfection routière et de signalisation;
- La plantation d'arbres;
- L'achat de véhicules.

Aussi en 2012, des mandats ont été confiés pour l'élaboration des plans et devis afin que soit entrepris en 2013, des travaux de rénovation majeurs et de mise aux normes de l'édifice que nous avons acquis et qui deviendra notre nouveau centre communautaire, en remplacement du centre Chénier dont les locaux ont été repris par la Commission scolaire. Comme ces travaux sont réalisés en 2013, les dépenses liées au centre communautaire seront imputées au PTI 2013, ce qui explique que nous avons un surplus de 2 502 000\$ en 2012.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2013

En 2013, la Ville de Montréal a procédé à la révision du financement des arrondissements. Dans le cadre de cette réforme, la Ville a cédé aux arrondissements un espace fiscal de 0,05\$ du 100\$ d'évaluation. Également, plutôt que de parler d'enveloppe budgétaire, nous parlons maintenant de transferts centraux vers les arrondissements.

Lors de l'établissement de ces transferts, la Ville a tenu compte de l'augmentation des prix basés sur l'IPC et nous avons bénéficié d'un ajustement partiel de notre dotation qui est, comme vous le savez, déficitaire depuis de nombreuses années.

Le montant des transferts a été établi à 24 262 800\$ alors que l'espace fiscal cédé est de 2 416 700\$. Le montant alloué par la Ville demeurerait insuffisant cette année encore pour déposer un budget équilibré. Pour financer l'écart entre les montants alloués par la Ville et nos besoins, nous avons eu recours à une affectation de surplus de l'ordre de 756 810\$. Nous avons par ailleurs, réduit la taxe locale de 0,04\$, celle-ci étant passée de 0,06\$ en 2012 à 0,02\$ en 2013.

Notre budget total pour 2013 est de 29 748 000\$ et à ce stade-ci, nous espérons et anticipons atteindre l'équilibre budgétaire.

PTI 2013

L'enveloppe du PTI pour 2013 s'établit à 5 148 000\$ à laquelle s'ajoute les sommes non dépensées en 2012.

La majeure partie du PTI servira aux travaux de rénovation majeurs du Centre communautaire Anjou dont l'ouverture est prévue à l'automne 2013. Notons également d'autres projets tels que la réfection routière, des jeux au parc Des Roseraies, le début des travaux pour un terrain de soccer au parc Goncourt pour ne citer que les principaux.

Vu les nombreux projets, nous prévoyons dépenser entièrement les sommes allouées à notre PTI.

ORIENTATIONS 2014

Tel que mentionné précédemment à ce stade-ci, nous avons l'indication que notre dotation pour 2014 sera la même que celle de 2013 et nous travaillons donc à la préparation budgétaire conformément à ce scénario. Cependant, les décisions de la Ville entourant le budget 2014 seront plus définitives après la période électorale.

EN CONCLUSION

Malgré un contexte d'insuffisance budgétaire auquel nous faisons face depuis plusieurs années, l'arrondissement demeure déterminé à offrir des services de proximité de haute qualité à ses citoyens. Nous avons la chance d'avoir une main d'œuvre compétente et engagée auprès de la population angevine ainsi que des organismes qui collaborent à offrir des services de haut niveau.

Je profite d'ailleurs de ce rapport pour remercier, tant les employés, les organismes ainsi que vous tous les citoyens angevins pour votre apport à la qualité de vie au sein de notre arrondissement.

Enfin, je dépose, à titre d'information, la liste des contrats octroyés de 2 000\$ et plus pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 14 août 2013.